Elections Législatives du 5 Mars 1967

1ère Circonscription

La FÉDÉRATION de la GAUCHE DÉMOCRATE et SOCIALISTE

présente :

Alfred SLODOWNIK



47 ans - Agent de Fabrique
Engagé Volontaire 39-45
Membre du Bureau National
du Parti Radical Socialiste

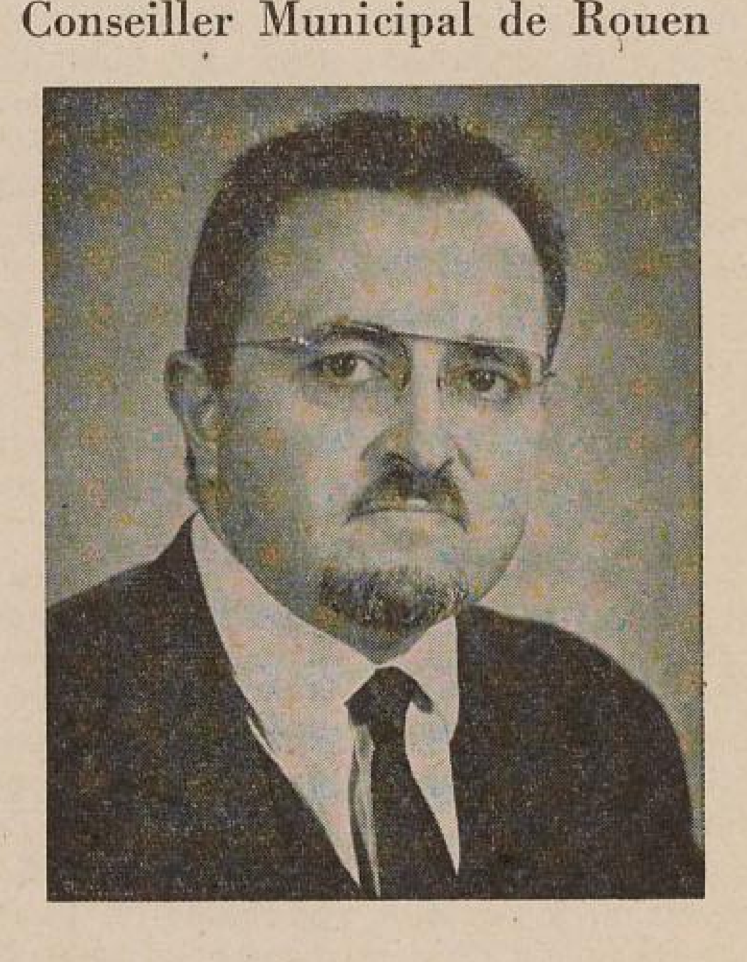
Délégué Général de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste de la Seine-Maritime

Suppléant

Michel CASSIN

40 ans - Médecin Spécialiste
Oto-Rhino-Laryngologiste
Délégué Cantonal
Membre de la Commission Exécutive
S.F.I.O. de Rouen

Conseiller Municipal de Rouen



Le **PRESIDENT** de la **FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE** (regroupant le Parti Radical-Socialiste, le Parti Socialiste S.F.I.O. et la Convention des Institutions Républicaines),

François MITTERRAND

REMERCIE LES **16.569** ELECTRICES ET ELECTEURS

de la 1ère Circonscription de Rouen qui ont voté pour lui lors du 1er tour des ELECTIONS PRESIDENTIELLES de Décembre 1965, et leur DEMANDE instamment de reporter leur confiance sur le

CANDIDAT QU'IL A CHOISI :

Alfred SLODOWNIK

et son suppléant

Michel CASSIN

Ne dispersez pas vos votes ! Votez utile !

Votez dès le premier tour, massivement, pour le candidat de François MITTERRAND !

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de vous commenter, sur un espace aussi restreint, mon programme, qui est celui de François MITTERRAND et de la **Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste toute entière**. Il comporte toutes les mesures tendant à assurer :

Une SOCIETE DE CITOYENS LIBRES où tout ne dépendra plus de la volonté d'un seul, mais de la volonté de tous.

Une ECONOMIE DE PROGRES, propre à une nation moderne qui doit avoir la volonté de développer le bien-être de tous, de répartir équitablement les résultats de la production, de reconnaître aux salariés, aux agriculteurs et aux intellectuels les droits qui sont les leurs et de respecter la priorité pour les besoins essentiels : l'enseignement, le logement, la santé.

Une AGRICULTURE MODERNE, en considérant qu'elle est un élément fondamental de la vie d'un pays, et que la parité des revenus, la recherche de nouveaux débouchés, la réforme de la distribution, l'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants, la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires à l'exploitation, le développement de la coopération et de l'équipement collectif (eau, habitat, électricité, etc.), doivent être assurés à tous les agriculteurs.

Les FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE par :

— **le droit au travail** (relèvement des salaires, traitements et retraites, suppression des zones de salaires, indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie, le plein emploi et une politique préventive de reconversion),

— **le droit à la santé** (extension et modernisation du secteur public hospitalier, salaires décents pour les personnels hospitaliers, aide accrue à la recherche médicale, généralisation des conventions entre le corps médical et la sécurité sociale),

— **le droit au logement** (construction de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux, création d'un organisme financier public accordant pour le logement des crédits de longue durée),

— **le droit à la solidarité nationale** (pour les handicapés, accroissement des crédits pour la réadaptation, pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, respect du rapport constant ; pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 « dommages de guerre », pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds National de solidarité, pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales).

La PROMOTION DE LA FEMME, par l'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire ; par le respect du principe « A travail égal, salaire égal », par le remboursement à 100 % des congés de maternité, par le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances, par l'égalité juridique entre les époux et le libre accès des femmes aux emplois et fonctions.

La PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE, par la revalorisation de la fonction enseignante, le rétablissement de l'indépendance de l'Université, et la concentration de tous les enseignements et de tous les services para-scolaires et de la jeunesse au sein d'un grand ministère de l'Education Nationale, par le développement des constructions scolaires, notamment pour les écoles maternelles et l'enseignement technique, par l'augmentation des bourses et l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur, par le rétablissement de la cogestion universitaire, par la refonte et l'allègement des programmes, par le respect de la laïcité de l'école et du devoir essentiel de l'Etat à l'égard de ses écoles.

La PAIX DANS UN MONDE ORGANISE, par la renonciation à la force de frappe atomique et la reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement, par une action cohérente de la France en faveur du désarmement général, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes.

LA FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE prend l'engagement solennel de **réaliser au pouvoir** le programme qu'elle vous présente.

La Fédération vous propose ainsi un véritable **contrat** dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

En vous prononçant massivement pour le programme de la Fédération et **pour son candidat**, vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme, et vous vous prononcerez pour la Démocratie au service de l'Homme, l'Expansion au service de la Justice, et l'Europe au service de la Paix !

Les Membres du Comité Electoral de Soutien

Henri SAVALE, ancien député, conseiller général, maire de Darnétal

Pierre VUILLIN, adjoint au maire de Darnétal,

André HAVEL, adjoint au maire de Darnétal,

Emile NEEL, ancien maire de Bois-Guillaume, délégué cantonal,

ENQUEBECQ, ancien conseiller municipal de Bois-Guillaume, délégué cantonal,

Ernest MARTIN, inspecteur des P. T. T., à Bihorel

Serge HUGUERRE, adjoint au maire de Rouen

Paul VALOIS, adjoint au maire de Rouen

René GUERIN, conseiller municipal de Rouen,

Jacques GUEZENNEC, conseiller municipal de Rouen

Claude HERCE, conseiller municipal de Rouen

Roger LANGLINAY, conseiller municipal de Rouen.

Raoul LEPRETTRE, conseiller municipal de Rouen,

Pierre PRANGERE, conseiller municipal de Rouen,

appellent les Electrices et Electeurs de la 1re circonscription à voter, dès le premier tour, et massivement pour

Alfred SLODOWNIK *et son suppléant* Michel CASSIN

Vu les Candidats,

IMP. CORNIER - ROUEN